

E

Cher Monsieur Vauthier,

En rentrant de Ruhengeri faisant la montée du BWANJU Mukingo deux jeunes gens du haut du talus surplombant la route ont jeté une motte de terre sur l'auto tandis que nous passions et la terre a en partie pénétré dans l'auto et créé une émotion que vous comprendrez. Nous nous sommes arrêtés et un des délinquants attrappé. Je vous envoie leurs noms pour que vous puissiez prendre les mesures nécessaires pour rendre la circulation moins dangereuse car c'est bien rare d'attrapper ces gens là, et j'espère qu'ils serviront d'exemples à d'autres qui seraient tentés de faire la même chose. Si c'eut été une pierre il est inutile de dire ce qui aurait pu arriver.

Celui que nous avons attrappé se nomme:

NTAMASHAKIRO fils de BIRUSHYA
s/chef GAKUBA

L'autre est : NADAHARINKA fils de BIRIMBO
s/chef GAKUBA.

Je ne dépose pas une plainte officielle pour qu'on ne me fasse pas descendre à Ruhengeri, mais je suppose que ceci sera suffisant pour que le but désiré soit atteint.

Veuillez agréer, cher Monsieur Vauthier, l'assurance de ma considération très distinguée,

H. Ngonzi

H. Ngonzi

18.9.1940.

P.S. Je vous envoie ma carte d'identification

Ruhengeri



6468

POSTES - POSTERIJEN

N° 98

DÉCLARATION
DE VERSEMENT

STORTINGSBEWIJS

Il a été versé au
profit de

Gestort ten bate
van

M

a

te

la somme de

de som van

Fr.

Taxe — Recht

Goff 30
18 10

Goff 80



La taxe des mandats doit être acquittée d'avance et n'est dans aucun cas remboursable.

L'envoi du mandat au destinataire incombe au déposant; celui-ci conserve la déclaration de versement qui doit être reproduite en cas de réclamation. — Tout mandat non payé au destinataire peut être remboursé à l'expéditeur sur la production du titre et de la déclaration.

Moyennant paiement d'une taxe fixe de 2,50 fr., l'expéditeur peut recevoir avis de l'encaissement du mandat.

Het recht der wissels moet vooraf betaald worden en is, in geen enkel geval, terugbetaalbaar. De afzender stuurt zelf den postwissel naar den geadresseerde. Hij bewaart het stortingsbewijs, dat hij bij klacht of navraag moet voorleggen. Het bedrag van eenen, aan den geadresseerde niet uitbetaalden postwissel, kan den afzender worden uitgekeerd, op voorlegging van den wissel en het stortingsbewijs.

Mits een vast recht van 2,50 fr. kan de afzender kennis ontvangen van de inning van den wissel.
